

FICHE INDICATEURS

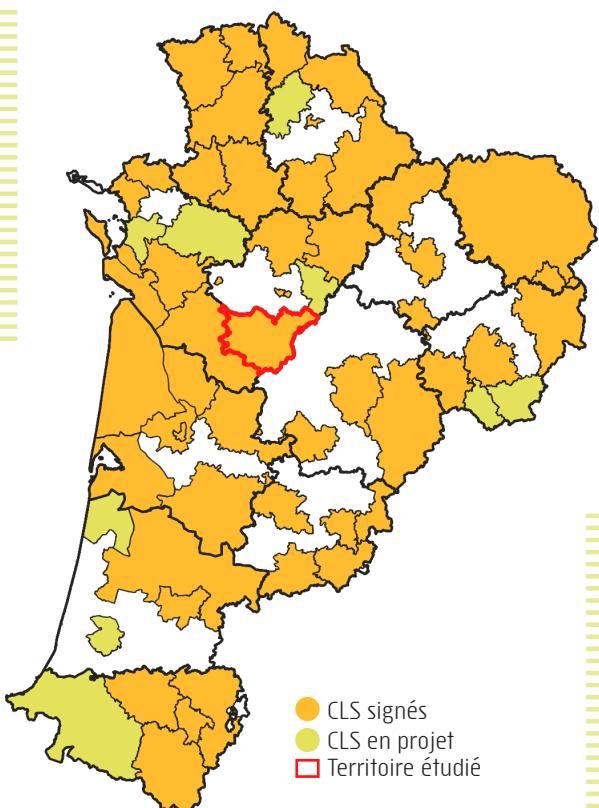
Sud Charente

CHARENTE

Créés en 2009 par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire », puis consolidés par la loi de « Modernisation du système de santé » de 2016 et la loi « 3DS » de 2022 relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification, les contrats locaux de santé (CLS) sont des outils de mise en œuvre et de déploiement des politiques de santé dans les territoires de proximité. Portés conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale, ils ont pour objectifs de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et d'être l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires.

L'observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) accompagne l'ARS et les collectivités depuis la création des CLS, avec notamment la mise à disposition d'indicateurs territoriaux, synthétisés grâce à l'élaboration de fiches d'indicateurs pour chacun des CLS : une fiche par territoire présentant la situation du CLS, l'évolution de ces indicateurs et la comparaison par rapport aux moyennes nationales.

Les contrats locaux de santé (CLS)
en Nouvelle-Aquitaine au 01/05/2023



90 communes en 2023
2 EPCI*
1 384,4 km²
27 habitants / km² en 2019

Source : Insee



37 642 habitants en 2019

Source : Insee

37 642 habitants en 2019



Part dans la population...

... régionale : 0,6 %

... départementale : 10,7 %

Source : Insee



Indice de vieillissement

143



personnes de 65 ans ou plus
pour 100 jeunes de moins
de 20 ans en 2019

Source : Insee

*Établissement Public de Coopération Intercommunale

POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant

important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
1. Nombre d'habitants	2019	37 642					2008	37 750	//
2. Évolution annuelle moyenne	2013-19	- 102	- 0,27	●	0,36	- 0,07	2008-13	0,27	↘↘
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-19	91	0,24	●	0,09	0,17	2008-13	0,64	↘↘
4. Nombre de ménages	2019	17 269					2008	16 348	↗
5. Ménages - couple sans enfant ¹	2019	5 840	33,8		26,1*	31,2	2008	35,9	↘
6. Ménages - couple avec enfant(s) ¹	2019	3 741	21,7		25,2*	21,5	2008	26,0	↘↘
7. Ménages - personne seule ¹	2019	5 879	34,0	●	36,9*	36,8	2008	29,6	↗↗
8. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans ²	2019	1 149	25,8	●	24,9	26,9	2008	18,0	↗↗
9. Immigrés ³	2019	2 424	6,4		9,8	5,9	2008	5,6	↗

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

1- pour 100 ménages / 2- pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / 3- pour 100 habitants

ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation du territoire

à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
10. Personnes en ALD ¹	2020	7 759	1744,6	●	1858,6	1728,4	2015	1 479,6	↗↗
11. Personnes admises dans l'année en ALD ²	2019-21	1 155	242,1	●	217,5	223,0	2017-19	266,6	↘
12. Décès ²	2013-17	496	85,1	●	85,4	86,6	2003-07	100,2	↘↘
13. Décès prématurés (avant 65 ans) ³ - ♂	2013-17	46	26,9	●	26,0	28,8	2003-07	29,8	=
14. Décès prématurés (avant 65 ans) ⁴ - ♀	2013-17	21	11,9	●	12,4	12,5	2003-07	12,1	=
15. Décès évitables par des actions de prévention ²	2013-17	53	12,6	●	12,5	13,1	2003-07	13,2	=
16. Décès évitables par traitement ²	2013-17	24	5,7	●	5,7	5,8	2003-07	6,1	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1- Taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 2- Taux standardisé pour 10 000 habitants / 3- Taux standardisé pour 10 000 hommes / 4- Taux standardisé pour 10 000 femmes

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
C CANCERS									
17. Personnes en ALD pour cancer ¹ - ♂	2021	825	348,5	●	421,2	391,5	2012	312,8	↗
18. Personnes en ALD pour cancer ² - ♀	2021	796	315,2	●	388,5	353,6	2012	281,5	↗
19. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer ¹ - ♂	2019-21	153	63,2	●	60,2	65,6	2017-19	63,9	=
20. Personnes admises dans l'année en ALD pour cancer ² - ♀	2019-21	127	53,0	●	50,9	52,1	2017-19	51,9	=
21. Décès par cancer ¹ - ♂	2013-17	73	31,4	●	32,9	33,5	2003-07	35,1	=
22. Décès par cancer ² - ♀	2013-17	56	17,8	●	17,5	17,3	2003-07	15,2	=
23. Décès par cancer du poumon ³	2013-17	22	4,2	●	4,7	4,8	2003-07	3,3	=
24. Décès par cancer colorectal ³	2013-17	18	3,1	●	2,6	2,8	2003-07	3,3	=
25. Décès par cancer du sein ² - ♀	2013-17	8	2,7	●	3,2	3,2	2003-07	3,0	=
26. Décès par cancer de la prostate ¹ - ♂	2013-17	9	4,2	●	3,6	3,9	2003-07	4,4	=
C APPAREIL CIRCULATOIRE									
27. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2021	2 087	878,4	●	899,8	883,2	2012	703,0	↗↗
28. Personnes en ALD pour maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2021	1 309	423,7	●	413,1	373,8	2012	321,8	↗↗
29. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2019-21	211	89,6	●	73,7	81,2	2017-19	113,1	↘↘
30. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2019-21	155	52,1	●	42,8	44,6	2017-19	60,5	↘
31. Décès par maladie cardio-vasculaire ¹ - ♂	2013-17	55	25,2	●	26,5	27,5	2003-07	37,7	↘↘
32. Décès par maladie cardio-vasculaire ² - ♀	2013-17	64	15,6	●	16,9	17,3	2003-07	24,1	↘↘
33. Décès par cardiopathie ischémique ³	2013-17	27	4,7	●	4,9	5,2	2003-07	7,1	↘↘
34. Décès par maladie vasculaire cérébrale ³	2013-17	27	4,4	●	4,6	4,7	2003-07	5,9	↘↘
C APPAREIL RESPIRATOIRE									
35. Personnes en ALD pour maladie respiratoire ¹ - ♂	2021	88	42,8	●	59,8	44,2	2012	64,4	↘↘
36. Personnes en ALD pour maladie respiratoire ² - ♀	2021	97	40,6	●	53,0	39,0	2012	53,4	=
37. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire ¹ - ♂	2019-21	10	5,3	●	4,6	4,2	2017-19	6,3	=
38. Personnes admises dans l'année en ALD pour maladie respiratoire ² - ♀	2019-21	10	4,0	●	4,1	3,2	2017-19	3,6	=

ALD : Affection de longue durée - ♂ Hommes - ♀ Femmes

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

ÉTAT DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
C APPAREIL RESPIRATOIRE (suite)									
39. Décès par maladie respiratoire ¹ - ♂	2013-17	16	7,0	●	8,4	7,5	2003-07	12,1	↘↘
40. Décès par maladie respiratoire ² - ♀	2013-17	18	4,4	●	4,4	4,3	2003-07	4,4	=
41. Personnes en ALD pour BPCO ³	2021	53	9,6	●	16,5	11,8	2012	16,9	↘↘
42. Personnes en ALD pour asthme ³	2021	76	21,0	●	23,4	16,6	2012	23,1	=
43. Personnes ayant perçu au moins 3 remboursements d'antiasthmatiques dans l'année ⁴	2021	2 035	494,1	●	496,9	506,6	2016	521,0	↙
C DIABÈTE									
44. Personnes en ALD pour diabète ¹ - ♂	2021	1 233	525,7	●	595,0	545,3	2012	350,6	↗↗
45. Personnes en ALD pour diabète ² - ♀	2021	966	360,5	●	398,2	374,5	2012	264,0	↗↗
46. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète ¹ - ♂	2019-21	125	55,2	●	43,6	46,2	2017-19	59,6	=
47. Personnes admises dans l'année en ALD pour diabète ² - ♀	2019-21	88	36,6	●	32,5	33,2	2017-19	36,5	=
C SANTÉ MENTALE									
48. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ¹ - ♂	2021	327	177,9	●	239,8	203,1	2012	144,9	↗↗
49. Personnes en ALD pour affection psychiatrique ² - ♀	2021	421	206,8	●	265,2	237,6	2012	152,3	↗↗
50. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹ - ♂	2019-21	29	16,9	●	18,1	16,1	2017-19	19,0	=
51. Personnes admises dans l'année en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ² - ♀	2019-21	34	19,4	●	19,2	17,6	2017-19	23,1	=
52. Personnes traitées par psychotrope ⁵ - ♂	2020	1 701	857,4	●	841,4	936,8	2015	898,3	=
53. Personnes traitées par psychotrope ⁶ - ♀	2020	3 065	1 296,8	●	1 266,9	1 413,2	2015	1 378,9	↙
54. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) ⁷	2021	45	13,9	●	11,8	16,8	2016	13,9	=
55. Hospitalisations pour tentative de suicide (10 ans ou plus) - Ratio Hommes/Femmes	2021		0,88		0,59	0,65	2016	0,86	
C AUTRE PATHOLOGIE									
56. Décès par causes externes (traumatisme, accident, suicide...) ³	2013-17	30	5,8	●	5,6	6,0	2003-07	6,9	=

ALD : Affection de longue durée

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

BPCO : Bronchopneumopathie chronique obstructive - ♂ Hommes - ♀ Femmes

1 - taux standardisé pour 10 000 hommes / 2 - taux standardisé pour 10 000 femmes / 3 - taux standardisé pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins / 5 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins (Hommes) / 6 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins (Femmes) / 7 - taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (*aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...*).

La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL) et les taux de recours aux professionnels de santé.

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
● OFFRE DE SOINS LIBÉRALE									
57. Médecins généralistes (et densité) ¹	2022	23	6,1	●	8,4	6,6	2012	7,6	↘↘
58. Médecins de 60 ans ou plus (et %) ²	2022	7	30,4	●	31,9	37,7	2012	17,2	↗↗
59. APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (<i>en consultations par an et par habitant</i>)	2021		2,6	●	3,4*	3,1	2015	3,2	↘↘
60. Personnes vivant dans une commune dont l'APL aux médecins généralistes libéraux ou exerçant en centre de santé est inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant ³	2021	19 006	50,5	●	23,1*	23,8	2015	24,9	↗↗
61. Infirmiers (et densité) ¹	2022	58	15,4	●	15,1	13,1	2012	9,9	↗↗
62. Infirmiers de 60 ans ou plus (et %) ⁴	2022	5	8,6	●	7,9	8,0	2012	2,6	↗↗
63. APL aux infirmiers de moins de 65 ans (<i>en ETP pour 10 000 habitants</i>)	2021		76,6	●	156,1*	89,1	2016	66,1	↗↗
64. Masseurs-kinésithérapeutes (et densité) ¹	2022	28	7,4	●	11,5	6,6	2012	3,4	↗↗
65. Masseurs-kinésithérapeutes de 60 ans ou plus (et %) ⁵	2022	6	21,4	●	8,9	13,8	2012	0,0	↗↗
66. APL aux masseurs-kinésithérapeutes de moins de 65 ans (<i>en ETP pour 10 000 habitants</i>)	2021		41,4	●	111,6*	55,5	2016	27,5	↗↗
67. Chirurgiens-dentistes (et densité) ¹	2022	15	4,0	●	5,4	3,8	2012	3,4	↗↗
68. Chirurgiens-dentistes de 60 ans ou plus (et %) ⁶	2022	1	6,7	●	19,7	22,0	2012	38,5	↘↘
69. Ophtalmologistes (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,7	0,5	2012	0,5	↘↘
70. Gynécologues (et densité) ^{7,8}	2022	0	0,0	●	1,6	1,1	2012	0,6	↘↘
71. Cardiologues (et densité) ^{1,7}	2022	1	0,3	●	0,8	0,5	2012	0,5	↘↘
72. Psychiatres (et densité) ^{1,7}	2022	0	0,0	●	0,9	0,5	2012	0,0	=
73. Dermatologues (et densité) ^{1,7}	2022	1	0,3	●	0,4	0,3	2012	0,3	=
74. Pédiatres (et densité) ^{7,9}	2022	0	0,0	●	2,3	1,1	2012	0,0	=
75. Sages-femmes (et densité) ¹⁰	2022	1	1,6	●	5,3	4,2	2012	1,4	↗
76. Orthophonistes (et densité) ¹	2022	6	1,6	●	3,2	1,8	2015	1,8	↘

* France entière

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

APL : Accessibilité Potentielle Localisée - **ETP** : Équivalent Temps Plein

1 - pour 10 000 habitants - densité calculée sur l'ensemble de la population / **2** - pour 100 médecins généralistes / **3** - pour 100 habitants / **4** - pour 100 infirmiers / **5** - pour 100 masseurs-kinésithérapeutes / **6** - pour 100 chirurgiens-dentistes / **7** - cabinet principal / **8** - pour 10 000 femmes de 15 ans ou plus - densité calculée sur les femmes de 15 ans ou plus / **9** - pour 10 000 enfants de moins de 15 ans - densité calculée sur les moins de 15 ans / **10** - pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans - densité calculée sur les femmes de 15 à 49 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS						TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
RE COURS AUX SOINS									
77. Personnes de 16 ans ou plus sans médecin traitant déclaré ¹	2020	3 660	12,8	●	10,7	13,0	2015	11,8	↗
78. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ²	2021	2 085	8,2	●	8,9*	7,9	2018	4,4	↗↗
79. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois ²	2021	5 184	20,4	●	20,0*	20,0	2018	9,5	↗↗
80. Bénéficiaires du RG de 16 ans ou plus n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois ²	2021	13 434	52,9	●	48,3*	53,1	2018	nd	nc
81. Femmes bénéficiaires du RG de 20 à 64 ans n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynéologue sur les 24 derniers mois ³	2021	4 430	52,9	●	50,1*	47,1	2018	43,3	↗↗
82. Personnes de 16 ans ou plus ayant consulté un psychiatre dans l'année ¹	2021	376	128,9	●	301,5	185,5	2016	167,7	↘↘
83. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein ⁴	2018-19	3 142	46,7	●	55,0 (NA**)	51,2			
84. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum ⁵	2018-19	3 045	25,4	●	30,7	26,3			
85. Passages aux urgences des habitants du territoire ⁶	2021	10 051	26,7	●	26,1 (NA**)	26,9			
86. Passages aux urgences des habitants du territoire âgés de 75 ans ou plus ⁷	2021	2 096	20,8	●	18,3 (NA**)	17,9			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

RG : Régime général

1 - pour 100 consommateurs de soins de 16 ans ou plus / **2** - pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 ans ou plus / **3** - pour 100 femmes bénéficiaires du régime général âgées de 20 à 64 ans / **4** - pour 100 femmes invitées au dépistage organisé / **5** - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé / **6** - pour 100 habitants / **7** - pour 100 passages aux urgences des habitants du territoire

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de

santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
C REVENUS								
87. Médiane du revenu disponible par UC (en €)	2020	nd	nc	22 400	21 410	2016	nd	nc
88. Foyers fiscaux non imposés ¹	2020	14 954	65,3	54,3	59,3	2012	60,6	↗
89. Taux de pauvreté (<i>seuil à 60% du revenu médian</i>)	2020		nd	nc	14,4	14,6	2016	nd
90. Allocataires du RSA ²	2021	897	5,2	5,9	6,2	2017	5,1	=
91. Allocataires de l'AAH ³	2021	849	4,3	3,1	3,6	2012	3,9	↗
92. Bénéficiaires du RG bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS) non participative ⁴	2022	2 121	7,0	8,8*	8,4	2018	6,6	↗
93. Allocataires d'une allocation logement (APL, ALS et ALF) ²	2021	2 709	15,7	20,1	18,0	2011	20,7	↘↘
94. Allocataires de l'ASF ⁵	2021	292	25,4	31,9	34,4	2011	32,9	↘↘
95. Population active occupée de 15-64 ans (<i>et taux d'emploi</i>) ⁶	2019	14 097	65,8	64,7	64,6	2008	64,8	=
96. Rapport ouvrier-cadre	2019		3,8	1,1	2,3	2008	4,6	↘↘
97. Salariés de 25-64 ans en emploi précaire ⁷⁻⁸	2019	2 887	28,5	27,5	29,6	2008	27,5	=
C HABITAT								
98. Logements	2019	22 702				2008	20 574	↗
99. Logements vacants ⁹	2019	2 687	11,8	8,1	10,6	2008	9,3	↗↗
100. Résidences principales ⁹	2019	17 274	76,1	82,1	83,0	2008	79,5	=
101. Résidences principales occupées par des propriétaires ⁹	2019	12 508	72,4	57,6	66,8	2008	71,5	=
102. Logements sociaux ¹⁰	2021	674	3,9	17,3	9,8	2016	4,0	=
103. Résidences principales suroccupées ¹⁰⁻¹¹	2019		nd	4,8*	1,6	2013	nd	nc
104. Résidences principales construites avant 1946 ¹⁰	2019	7 057	40,9	21,7	30,1			
105. Ménages en précarité énergétique logement ²	2018	3 736	22,0	14,0	18,7			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable - // : évolution des effectifs non significative

UC : Unité de consommation - **RSA** : Revenu de solidarité active - **AAH** : Allocation aux adultes handicapés - **RG** : Régime général - **APL** : Aide personnalisée au logement - **ALS** : Allocation de logement sociale - **ALF** : Allocation de logement familiale - **ASF** : Allocation de soutien familial - **CDI** : Contrat à durée indéterminée

1 - pour 100 foyers fiscaux / **2** - pour 100 ménages / **3** - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / **4** - pour 100 bénéficiaires du régime général / **5** - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans / **6** - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / **7** - pour 100 salariés de 25 à 64 ans / **8** - emploi salarié autre que CDI à temps plein / **9** - pour 100 logements / **10** - pour 100 résidences principales / **11** - hors studio de 1 personne

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ○ DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ○ FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

DÉTERMINANTS DE SANTÉ (SUITE)

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
C MOBILITÉ - DÉPLACEMENTS									
106. Proportion d'actifs en emploi résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail ¹	2018		23,3	●	26,8*	15,1			
107. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune ¹	2019	4 917	34,2	●	33,7	31,1	2008	36,2	↘
108. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture ²	2019	2 851	58,0	●	50,8	61,3	2008	55,4	=
109. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture ³	2018	3 122	18,4	●	13,8	16,8			
C ACTIVITÉ PHYSIQUE									
110. Licences sportives délivrées à des hommes de 5 à 19 ans ⁴	2019	2 521	82,0	●	73,2	83,2	2014	64,5	↗↗
111. Licences sportives délivrées à des femmes de 5 à 19 ans ⁵	2019	1 829	65,4	●	49,7	58,7	2014	45,1	↗↗
112. Licences sportives délivrées à des hommes de 20 à 59 ans ⁶	2019	1 831	22,1	●	21,3	24,4	2014	22,3	=
113. Licences sportives délivrées à des femmes de 20 à 59 ans ⁷	2019	1 076	13,1	●	10,5	11,1	2014	11,5	↗
114. Licences sportives délivrées à des hommes de 60 à 74 ans ⁸	2019	526	12,7	●	16,2	16,2	2014	10,7	↗↗
115. Licences sportives délivrées à des femmes de 60 à 74 ans ⁹	2019	408	9,7	●	12,0	11,9	2014	10,4	↘
C ENVIRONNEMENT									
116. Surface artificialisée (en km ²) ¹⁰	2020	97	7,0	●	8,9 (NA**)	9,0	2015	6,9	=
117. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (en km ²) ¹⁰	2020	1 289	93,0	●	91,1 (NA**)	91,0	2015	93,1	=
118. Surface agricole utilisée (en km ²) ¹⁰ (SAU)	2020	659	47,6	●	49,7	51,3	2010	51,4	↘
119. Sites et sols pollués déclarés (<i>et densité</i>) ¹¹	2023	4	0,3	●	1,9	0,5			
120. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - élevage (<i>et densité</i>) ¹¹	2023	19	1,4	●	2,0	1,1			
121. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) - industrie (<i>et densité</i>) ¹¹	2023	42	3,0	●	6,9	8,1			
122. Population exposée à un risque industriel ¹²	2018	0	0,0	●	26,4	7,0			

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

1- pour 100 actifs en emploi / 2- pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 3- pour 100 ménages / 4- pour 100 hommes de 5 à 19 ans / 5- pour 100 femmes de 5 à 19 ans / 6- pour 100 hommes de 20 à 59 ans / 7- pour 100 femmes de 20 à 59 ans / 8- pour 100 hommes de 60 à 74 ans / 9- pour 100 femmes de 60 à 74 ans / 10- part dans la superficie totale / 11- nombre pour 100 km² / 12- pour 100 habitants

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE



LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la

vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
123. Enfants âgés de 0 à 5 ans ¹	2019	1 916	5,1	●	6,8	5,6	2008	5,8	↘
124. Jeunes âgés de 6 à 17 ans ¹	2019	4 937	13,1	●	14,7	13,4	2008	12,8	=
125. Jeunes âgés de 18 à 24 ans ¹	2019	1 838	4,9	●	8,0	6,4	2008	5,7	↘
126. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls ²	2019	155	5,0	●	13,2	12,1	2008	4,8	↗
127. Jeunes percevant l'AEEH ³	2021	147	1,9	●	2,4	1,7	2012	1,3	↗↗
128. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés ⁴	2019	100	2,2	●	2,3	2,2	2008	1,5	↗↗
129. Jeunes de 15 à 24 ans non insérés ²	2019	583	18,9	●	15,9	19,0	2008	18,0	↗
130. Salariés de 15-24 ans en emploi précaire ⁵	2019	619	56,6	●	63,9	65,2	2008	58,4	=
131. Jeunes de 16-24 ans du RG bénéficiant de la CSS non participative ⁶	2022	281	9,5	●	11,1*	12,1	2018	9,9	=
132. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme ⁷	2019	478	15,3	●	12,4	13,7	2008	16,4	↘
133. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac+2 ou plus) ⁷	2019	907	29,1	●	46,6	35,7	2008	28,0	=
134. Taux de pauvreté des moins de 30 ans ⁸	2020		nd	nc	22,4	23,5	2016	nd	nc
● SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
135. Jeunes de 15-24 ans en ALD ⁹	2020	133	401,3	●	457,6	427,0	2015	329,5	↗↗
136. Jeunes de 16-24 ans du RG sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	264	9,3	●	10,9*	10,7	2018	5,3	↗↗
137. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	758	26,7	●	25,8*	26,6	2018	11,2	↗↗
138. Jeunes de 16-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	1 556	54,7	●	49,8*	56,1	2018	40,2	↗↗
139. Femmes de 20-24 ans du RG n'ayant pas eu de consultations de gynécologues au cours des 24 derniers mois ¹⁰	2021	372	51,0	●	50,5 (NA**)	47,5	2018	35,0	↗↗
140. Jeunes de 15-24 ans en ALD pour affection psychiatrique de longue durée ¹¹	2021	53	182,2	●	129,5	134,3	2012	102,6	↗↗
141. Jeunes de 15-24 ans traités par psychotrope ⁹	2020	91	281,0	●	236,7	282,5	2015	275,3	=

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé - RG : régime général - CSS : complémentaire santé solidaire - ALD : affection de longue durée

1- pour 100 habitants / 2- pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 3- pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 4- pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 5- pour 100 salariés de 15 à 24 ans / 6- pour 100 bénéficiaires du régime général de 16 à 24 ans / 7- pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire / 8- seuil à 60% du revenu médian / 9- taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 15 à 24 ans / 10- pour 100 femmes bénéficiaires du régime général de 20 à 24 ans / 11- taux standardisé pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE

LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur

commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

	TERRITOIRE DU CLS					TERRITOIRE DU CLS			
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX DÉPARTEMENT	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
142. Personnes âgées de 60 à 74 ans ¹	2019	8 382	22,3	●	16,7	20,2	2008	17,4	↗↗
143. Personnes âgées de 75 ans ou plus ¹	2019	5 349	14,2	●	9,5	12,2	2008	13,7	=
144. Indice de grand vieillissement ²	2019		54,3	●	44,6	49,1	2008	50,4	↗
145. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile ³	2019	1 856	34,7	●	38,5	35,7	2008	31,0	↗
146. Séniors de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS non participative ⁴	2021	475	2,9	●	3,3*	2,7	2018	2,1	↗↗
147. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG ⁵	2021	3 124	32,4	●	23,9 (NA**)	25,5	2015	32,9	=
C SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS									
148. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de médecins généralistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	960	12,3	●	10,5*	10,4	2018	7,8	↗↗
149. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu de consultations de dentistes au cours des 24 derniers mois ⁶	2021	4 177	53,7	●	51,0*	53,2	2018	41,6	↗↗
150. Séniors de 65 ans ou plus du RG n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti-grippale sur les 24 derniers mois ⁶	2021	2 506	32,2	●	33,9*	32,3	2018	52,8	↘↘
151. Personnes de 65 ans ou plus en ALD ⁷	2020	4 854	4 908,1	●	5 262,4	4 827,6	2015	4 258,1	↗↗
152. Personnes de 65 ans ou plus admises dans l'année en ALD ⁸	2019-21	713	684,4	●	604,5	631,9	2017-19	781,6	↘
153. Personnes de 65 ans ou plus en ALD pour maladie d'Alzheimer ⁸	2021	301	261,6	●	310,9	282,7	2012	269,1	=

* France entière / ** NA : Nouvelle-Aquitaine

nd : non disponible - ss : secret statistique - nc : non calculable

CSS : complémentaire santé solidaire - CSG : contribution sociale généralisée RG : régime général - ALD : affection de longue durée

1- pour 100 habitants / 2- nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans / 3- pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus / 4- pour 100 assurés de l'interrégime de 55 ans ou plus / 5- pour 100 assurés de l'interrégime de 60 ans ou plus / 6- pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 7- taux standardisé pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 65 ans ou plus / 8- taux standardisé pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

● TRÈS DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● DÉFAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE / ● FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE / ● TRÈS FAVORABLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données du territoire concerné par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux du territoire et la position du territoire par rapport au taux de la France hexagonale (ou de la région Nouvelle-Aquitaine si la référence nationale n'est pas disponible) (cf. méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et du département pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes du territoire considéré pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur le territoire et l'évolution des taux du territoire entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France entière au RP 2014).

Position du territoire :

La position du territoire est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs. Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

La position est établie par rapport à la moyenne de la France hexagonale. Lorsque la donnée "France hexagonale" n'est pas disponible, elle est remplacée par la donnée "France entière", ou, à défaut, la donnée régionale. La position du territoire est alors calculée par rapport à la donnée disponible (France entière ou Région).

Les 5 classes sont définies par rapport à l'écart à la moyenne nationale :

- Très défavorable par rapport à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà OU + 20 % et au-delà)
- Défavorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre - 20 % et - 10 % OU + 10 % et + 20 %)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre - 10 % et + 10 %) ou différence non significative
- Favorable par rapport à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 % OU - 20 % et - 10 %)
- Très favorable par rapport à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà OU - 20 % et en-deçà)

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ». Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données de santé se rapportant à des effectifs cumulés inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : *secret statistique*).

Les données non disponibles sont notées « nd ».

Évolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour le territoire entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

- ↘ : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à - 15 %)
- ↙ : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre - 15 % et - 5 %)
- = : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre - 5 % et + 5 %)
- ↗ : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre 5 % et 15 %)
- ↗↗ : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

Par ailleurs, pour accompagner la lecture des taux d'évolution, un code couleur a été affecté sur les symboles pour indiquer si le sens de l'évolution est jugé favorable (vert) ou défavorable (rouge) au regard des enjeux de prises en charge ou d'état de santé de la population.

SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-4 : Insee (RP) / 5-7 : Observatoire des territoires / 8-9 : Insee (RP) / 10 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 11 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 12-16 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 17-20 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 21-26 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 27-30 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 31-34 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 35-38 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 39-40 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 41-42 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 43 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 44-51 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 52-53 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 54-55 : SNDS (PMSI) / 56 : Inserm-CépiDc, Insee (RP) / 57 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 58 : ARS-Cartosanté / 59-60 : Drees, Insee (RP) / 61 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 62 : ARS-Cartosanté / 63 : Drees, Insee (RP) / 64 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 65 : ARS-Cartosanté / 66 : Drees, Insee (RP) / 67 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 68 : ARS-Cartosanté / 69-76 : ARS-Cartosanté, Insee (RP) / 77 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 78-81 : Observatoire régional des situations de fragilité du Grand Sud / 82 : SNDS (DCIR, interrégimes) / 83-84 : CRCDC NA / 85 : ORU NA, Insee (RP) / 86 : ORU NA / 87 : Insee (Filosofi) / 88 : Ministère de l'Action et des Comptes publics - DGIFIP / 89 : Insee (Filosofi) / 90 : CNAF, CCMSA / 91 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 92 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 93 : CNAF, CCMSA / 94 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 95-100 : Insee (RP) / 101 : Observatoire des territoires / 102 : DREAL (SDES-RPLS) / 103 : Insee (RP), Statistiques locales / 104 : Insee (RP) / 105 : ONPE, Insee (RP) / 106 : Observatoire des territoires / 107-108 : Insee (RP) / 109 : ONPE, Insee (RP) / 110-115 : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Insee (RP) / 116-117 : NAFU / 118 : Agreste / 119-121 : GéoRisques / 122 : GéoRisques, Insee (RP) / 123-126 : Insee (RP) / 127 : CNAF, CCMSA, Insee (RP) / 128-130 : Insee (RP) / 131 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 132-133 : Insee (RP) / 134 : Insee (Filosofi) / 135 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 136-139 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 140 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP) / 141 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 142-145 : Insee (RP) / 146-150 : Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / 151 : SNDS (interrégimes) - Cartographie des pathologies Version G9 / 152-153 : Cnamts, CCMSA, Insee (RP).



Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine

58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX

Courriel : contact@ors-na.org / Site : www.ors-na.org

Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.ors-na.org/donnees-cartographies-dynamiques/>

Ce document a été réalisé avec le soutien financier
de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

